

Portfolio

LES FOURMIS, TÉMOINS DE LA RESTAURATION DES SITES MINIERES

Dossier

LA GUYANE À L'ÉPREUVE DES BRUMES DE SABLE

Recherche

LA FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX



E-MAGAZINE DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE,

Université de Guyane

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, situé sur le Campus de Troubiran, BP 20792, 97337 Cayenne Cedex

Comité éditorial

Gaëlle FORNET, Suzanne PONS, Jean-Paul RIVIERE

Rédactrice/éditrice

Fabienne Lemarchand-Copreaux

Conception

Cellule de communication de l'Université de Guyane

Maquette

La Canopée des Sciences

Photo de couverture

©Bernard Gissingier

Réf 8/2022

ISSN 2825-8797

En application de la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement de vos données, d'un droit d'opposition, d'un droit à la portabilité de vos données ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès qui s'exercent par courrier électronique à cette adresse :

dpo@univ-guyane.fr

Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL), autorité de contrôle du respect des obligations en matière de données à caractère personnel. Pour consulter la Politique de protection des données de la fondation universitaire, [cliquez ici](#).

Si vous souhaitez vous désinscrire, veuillez [cliquer ici](#)

If you do not want to receive any other message from us, [please follow this link](#).

SOMMAIRE

Édition n°8 - décembre 2022

4

LE MOT DU PRÉSIDENT

7

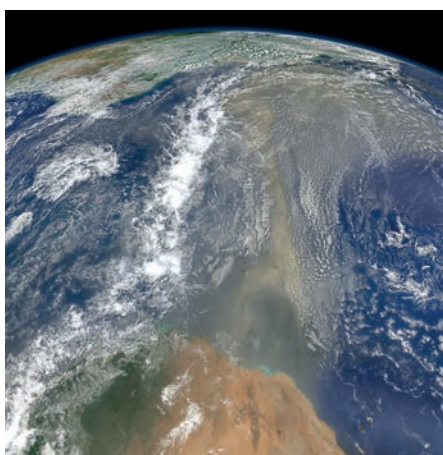
ACTUALITÉS

Les Journées annuelles
du LabEx CEBA

Prix Pépite 2022

10 DOSSIER

Les « poussières du Sahara » en
Guyane : bénédiction ou fléau ?
Marie-Line Gobinddass



17 RECHERCHE

Formation professionnelle et
construction identitaire des
formés : le cas des travailleurs
sociaux - Erika Béranger



20 PORTFOLIO

Les fourmis, témoins de la
restauration des sites miniers
Noah Dagron, Frédéric Petitclerc,
Jérôme Orivel et William Montaigne



24 INITIATIVES

Le régime spécial des
délinquants mineurs
Claire Palmiste

30

UNIVERSITÉ

Quand l'Université de Guyane
collabore avec la célèbre
encyclopédie en ligne Wikipédia...
Marie Latour



32

FAITS
& CHIFFRES

“

**L'Université de Guyane
dispose d'une position
unique sur le plateau des
Guyanes, comme université
européenne en Amazonie.**

”





LE MOT DU PRÉSIDENT

Développer et valoriser une politique de recherche et d'innovation pour le territoire, tourné vers l'international

Ancrée dans son territoire, l'Université de Guyane veut apporter des réponses aux enjeux socio-économiques auxquels est confrontée la Guyane : santé et bien-être, sécurité alimentaire et défi démographique, valorisation des ressources naturelles et adaptation aux perturbations saisonnières, logement, énergie propre, sûre et efficace, société interculturelle, plurilingue, inclusive et innovante.

En tenant compte de ces problématiques, l'Université poursuit la construction de son projet de développement pour répondre aux besoins des habitants de son territoire, en proposant une offre de formation adaptée pour les jeunes, une recherche interdisciplinaire, un développement des partenariats entre l'Université et les nombreux organismes de recherche déjà présents sur le territoire ainsi qu'avec le monde socio-économique.

L'Université de Guyane dispose d'une position unique sur le plateau des Guyanes, comme université européenne en Amazonie. C'est à la fois une constatation et une condition pour son épanouissement. C'est un grand défi car une nouvelle dynamique en recherche-formation-valorisation-innovation reste à inventer et mettre en place.

Trois objectifs émergent nettement :

- Rendre lisible l'organisation de la recherche, construire de nouvelles infrastructures de recherche et les mutualiser
- Soutenir la valorisation et l'innovation
- Accroître l'ouverture à l'international

Le premier point suppose de structurer la recherche. Si nous prenons l'exemple de la recherche en santé, laquelle devra être en lien avec la création du Centre Hospitalier Régional Universitaire, il y a une nécessité de travailler à

sa structuration afin de la rendre plus lisible sur le plan local, national et international. Il suppose également d'investir dans des équipements de grande qualité afin de répondre aux exigences d'une recherche de haut niveau, qui par ses résultats peut répondre pour partie à certains besoins du territoire. Les coûts d'investissement dans ces plateformes (serres, chimie, biologie, matériaux, énergie...) sont onéreux et requièrent de la coopération entre laboratoires afin de mutualiser et d'optimiser ces coûts. La mutualisation permet également de créer de la transversalité, de la polyvalence, et d'optimiser leurs coûts de fonctionnement.

Le deuxième point, la valorisation et l'innovation, prévoit de renforcer les liens avec l'Agence Régionale de Développement et de l'Innovation (ARDI – GDI) et d'accompagner la création du centre d'ingénierie bio-inspirée de Guyane (CIBIG) dans le cadre des aides financières du plan innovation Outremer.

L'ouverture à l'international peut être renforcée en mobilisant le nouveau Programme européen de Coopération Interreg Amazonie (PIA – PO Amazonie) avec les partenaires de la macro-région sur la mobilité des étudiants, des doctorants et des personnels, pour la préparation de projets de co-diplomation au niveau master, et enfin pour développer des cotutelles de thèses.

L'Institut de la Biodiversité et de l'Innovation Durable en Amazonie, en voie d'organisation, constitue un cadre opérationnel et un levier stratégique pour permettre à l'Université de Guyane de se positionner comme l'Université européenne de l'Amazonie dans une dynamique forte en recherche-formation-valorisation-innovation.

ACTUALITÉS

10

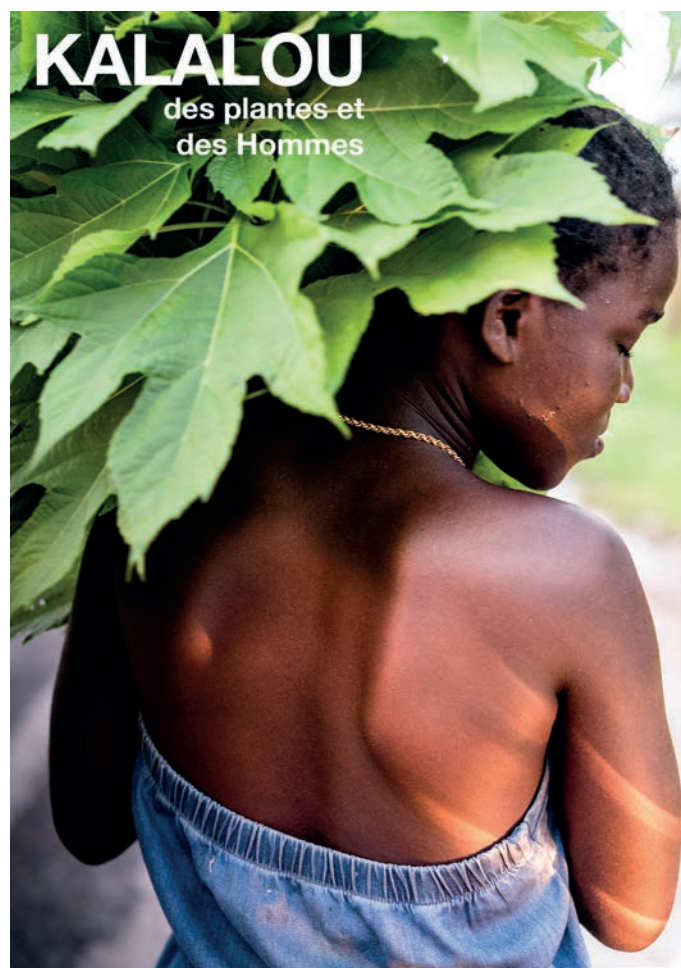
SANITAIRES
ETUDIANTS

RENCONTRES ANNUELLES

Les Journées annuelles du LabEx CEBA se sont tenues à l'Université de Guyane, les 4 et 5 octobre derniers. L'occasion pour les participants de découvrir l'exposition photographique consacrée au projet « KALALOU, des plantes et des Hommes ».

Une centaine de chercheurs, acteurs de la société guyanaise et représentants de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) se sont retrouvés début octobre lors de l'édition 2022 des Journées annuelles du LabEx CEBA. Un rendez-vous unique pour échanger autour de la biodiversité amazonienne. Le programme était organisé autour de six sessions : écologie chimique, observation de la biodiversité, génomique évolutive, nouveaux défis en matière de santé et de faune sauvage, écologie côtière en Guyane française, écologie évolutive.

En parallèle des présentations, les participants ont pu découvrir l'exposition de photos montée par Marc-Alexandre Tareau et Karl Joseph. Consacrée au projet KALALOU, elle explore la relation entre les sociétés guyanaises d'ascendance africaine et le monde végétal à travers six thèmes : manger, croire, cueillir, cultiver, faire et prendre soin. C'est toute la richesse du savoir local, de l'intimité de la maison à l'immensité de la forêt qui transparait à travers ce travail. La multidimensionnalité de la plante a été présentée par des illustrations botaniques avec des gravures sur bois de sept espèces d'arbres tropicaux provenant d'une collaboration art & science entre l'UMR EcoFog de Kourou (Guyane française) et l'Université de Vigo en Galice (Espagne). Le tout était complété par deux projections vidéo - « D'un Mythe à la réalité animée de la biodiversité » et « Anaconda, Oiseaux et Mondes sonores Wayäpi », - sur les visions amérindiennes de la nature, du mythe originel de la couleur des oiseaux aux mondes acoustiques de la forêt et leur langage sifflé. Pour visionner ces vidéos cliquez [ici](#).



Le LabEx CEBA

Le Laboratoire d'Excellence (LaBex) CEBA est un des instruments du programme d'investissements d'avenir du gouvernement, destiné à soutenir la recherche sur la biodiversité amazonienne dans ses écosystèmes équatoriaux. La Guyane, laboratoire naturel idéal, rassemble une expertise scientifique inégalée dans les domaines de la recherche

sur la biodiversité, la médecine tropicale, la foresterie tropicale et l'écologie évolutive. Le CEBA fédère un réseau d'équipes de recherche en Guyane mais aussi dans l'Hexagone et dans les Antilles internationalement reconnues travaillant sur ces thèmes. Il est impliqué dans une collaboration au sein de l'Université de Guyane pour favoriser le développement des programmes

d'éducation et de formation sur le territoire. Cela permet la mise en réseau de plusieurs programmes de Masters dans les domaines de l'écologie évolutive, de l'écologie des forêts tropicales et de la biodiversité végétale. Le CEBA est un partenaire central dans le développement de politiques publiques en matière de gestion de l'environnement en Guyane.



PRIX PÉPITE 2022

Le 29 septembre, la Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle a organisé la cérémonie de remise des diplômes d'étudiants entrepreneurs et du 9^e Prix Pépité.

Ce sont plus d'une vingtaine d'étudiants qui se sont vu décerner le Diplôme universitaire d'Étudiant Entrepreneur. Celui-ci vient couronner une formation qui a permis à ces diplômés de développer l'esprit d'entreprendre dans l'objectif de devenir un citoyen en cohérence avec le monde actuel. Il valide leurs compétences dans le domaine de l'entrepreneuriat. Cette session est la deuxième depuis la création du diplôme à l'Université de Guyane.

Créé en 2014, le Prix Pépité, organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur, en partenariat avec Bpifrance, vise quant à lui à valoriser la création d'entreprise innovante par les étudiants et les jeunes diplômés. Il récompense les 5 meilleurs projets. Le premier prix est récompensé de 10 000 euros sous réserve que le lauréat ouvre son entreprise dans les deux ans sui-

vant le concours. Les autres lauréats reçoivent 2 000€ sous forme de bourse d'accompagnement à la création d'entreprise et d'un ordinateur portable. La cérémonie s'est déroulée en présence du MEDEF Guyane, du Président de Réseau Entreprendre, Tony MIRANDE, et des élus de la CTG, M. Philippe Bouba Vice-Président à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche et Mme Briquet, conseillère territoriale déléguée à la jeunesse et à la vie associative.

Une convention a été signée entre Réseau Entreprendre et l'Université de Guyane afin de donner un nouvel élan à ce dispositif. En effet, par le biais de cette association de chef d'entreprise, l'Université a pour objectif d'apporter un meilleur accompagnement des jeunes entrepreneurs dans leur projet de création d'entreprise.

EN BREF

Fête de la science 2022

Les 25 et 26 novembre derniers, dans le cadre de la 31^e édition de la Fête de la science, l'Université de Guyane a accueilli le Village des sciences. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir le projet original Clim'Art et aller à la rencontre de près d'une trentaine de porteurs de projets qui leur ont proposé des conférences, ateliers, expériences, projections de courts et moyens métrages et autres activités inédites autour du dérèglement climatique et de ses enjeux. Des étudiants étaient également présents au travers par exemple du Club d'Astronomie du Collège Auxence Contout. Enfin, un stand dédié aux espaces protégés de Guyane, coordonné par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) a permis d'échanger avec les acteurs et gestionnaires impliqués dans la préservation de ces espaces encore peu impactés par les activités humaines.

Plus de photo de l'événement sur le site de la Canopée des Science en charge de la coordination régionale de la Fête de la Science en Guyane



Latérites, sols et mines

Les sols tropicaux et leur couverture de latérites sont soumis à rude épreuve par les activités humaines, notamment minières. Un séminaire et des tables rondes se sont déroulées les 12 et 13 décembre 2022 à l'Université de Guyane. L'occasion pour les scientifiques, les agences d'état, les acteurs miniers, les bureaux d'étude et la société civile de faire le point sur les connaissances, les pratiques, les besoins et les attentes de uns et des autres pour assurer une gestion durable de ces sols particulièrement fragiles.



Clap de fin pour LIGA

Le Groupement de recherche LIGA (Littoral de Guyane sous influence amazonienne), un réseau qui réunit une centaine de chercheurs issus de 28 unités de recherche, a tenu son séminaire de clôture les 1^{er} et 2 décembre derniers à Cayenne. Créé en janvier 2014 pour favoriser la concertation et l'interdisciplinarité, ce réseau était organisé autour de 6 axes :

- Vulnérabilité et adaptabilité aux changements environnementaux
- Dynamiques et flux sédimentaires en milieu littoral, côtier et estuarien
- Écotoxicologie et dynamique des contaminants, risques sur la santé humaine
- Structure et rôle de la biodiversité dans le fonctionnement des écosystèmes littoraux
- Origine, stock, devenir et dynamique du carbone côtier en Guyane
- Systèmes écosystémiques

Pour en savoir plus :
<https://ligagdr.wordpress.com/>

Les sciences humaines et sociales de Guyane au cœur d'un colloque

Les 5 et 6 décembre, l'Université de Guyane a accueilli le colloque « Sociétés et humanités en Guyane : traces, mémoires, enjeux et dynamiques ». Organisé par les laboratoires LEEISA (Écologie, Évolution, Interactions des Systèmes Amazoniens) et MINEA (Migration, Interculturalité et Éducation en Amazonie), il a permis de réunir des chercheurs d'horizons variés (historiens, anthropologues, sociologues, juristes, linguistes, anthropologues, etc.) autour de quatre grands thèmes : Traces, mémoires et patrimoines ; Territoire environnement, justice ; Éducation(s), inclusions et inégalités ; Biodiversités et sociétés : savoirs, savoir-faire et hybridations. L'objectif ? Construire, en Guyane, une véritable recherche transdisciplinaire en matière de sciences humaines et sociales.

A satellite image of Earth showing the Amazon basin and surrounding regions. The Amazon rainforest is visible as a large, dark green area in the center-left. To the right, the Atlantic Ocean is visible with various cloud patterns. The top of the image shows the curvature of the Earth and the Arctic region with ice and snow. The bottom of the image shows the northern part of South America, including the Amazon basin and surrounding landmasses.

La santé et écologie de la santé en milieu intertropical amazonien

LES « POUSSIÈRES DU SAHARA » EN GUYANE : BÉNÉDICTION OU FLÉAU ?

Marie-Line Gobinddass,

Chaque année, des millions de tonnes de sable sont arrachées au désert saharien sous l'action du vent et transportées vers l'Amazonie. Mais avec quelles répercussions sur la biodiversité et la santé humaine ? Et comment prévenir ces épisodes ? Le point avec Marie-Line Gobinddass et ses collègues.

Les puissants vents qui soufflent sur l'Afrique du Nord transportent avec eux quantité de poussières sahariennes à travers l'Atlantique jusqu'en Guyane. Composées de silicium, fer, calcium, et phosphore, ces fines particules minérales constituent une source de nutriments non négligeable pour le phytoplancton océanique et participent aussi à la fertilisation naturelle de la forêt amazonienne. On estime ainsi qu'environ 700 000 tonnes de poussières provenant de la dépression de Bodélé (Tchad) couvrent près de 50% des besoins minéraux de la forêt guyanaise (Figure 1). Mais d'un autre côté, ces particules dégradent la qualité de l'air avec des conséquences en terme de santé humaine

Une toxicité avérée

Différentes études ont mis en évidence la probable corrélation entre la présence de ces aérosols désert-

tiques et la survenue d'un syndrome respiratoire aigu de type asthme chez les enfants. En effet, avec leur diamètre inférieur ou égal à 10 μm (PM10), ces particules sont facilement inhalées par les organismes. Les plus petites d'entre elles (diamètre inférieur à 2,5 μm (PM2,5)) sont les plus nocives. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), elles peuvent, par l'intermédiaire des poumons, s'insinuer dans la circulation sanguine des individus et conduire à des problèmes cardiaques. Lorsqu'il est récurrent, le phénomène peut engendrer des cancers pulmonaires, des maladies cardiovasculaires ou respiratoires.

La toxicité des aérosols désertiques est donc liée à leur granulométrie mais aussi à la nature des polluants transportés avec eux, comme les champignons, les molécules de pesticide, les pollens et les microorganismes. En effet, comme expliqué précédemment, plus les particules sont petites, plus elles pénètrent profondément dans le système respiratoire. Après une

inhalation à forte dose, le corps déclenche une réaction défensive qui provoque une inflammation locale des voies respiratoires. Chez les personnes à risques (enfants, personnes âgées, asthmatiques), la pathologie s'accompagne de plus lourdes conséquences : toux et expectorations chroniques, bronchite, asthme, dyspnée, fibrose, etc.

Des travaux de recherche sur les effets des aérosols désertiques sur la santé humaine ont été menés aux quatre coins du monde. Entre les parallèles 10°N et 15°N, des chercheurs ont montré que les épisodes de poussières désertiques sont corrélés aux épidémies de méningites qui surviennent principalement durant la saison sèche. Ces épidémies constituent un tel enjeu de santé publique pour la partie nord de l'Afrique sub-saharienne, du Sénégal à l'Éthiopie, qu'en 1963, cette zone géographique a été nommée la « ceinture de méningites » par Léon Lapeyssonnie, un médecin et épidémiologiste expert à l'OMS. En 2008, le scientifique espagnole Laura Perez et ses collaborateurs ont mis en évidence une hausse de 8,4% de la mortalité à Barcelone durant un épisode de poussières sahariennes. La même année, l'équipe menée par l'Anglais Nicholas Middleton a montré une augmentation de 10,4% de nouveaux cas de maladies cardiovasculaires lors des tempêtes de poussières en Chypre. En Asie, des recherches ont mis en évidence une augmentation des cas de pathologies respiratoires et de décès liés aux événements de poussières sahariennes.

Le cas guyanais

Quid de la Guyane ? Avec la dizaine de million de tonnes de poussières minérales qui sont transportées depuis l'Afrique de l'Ouest vers l'Amérique Latine et l'Europe (3), le bassin amazonien et en particulier la Guyane française voit, chaque année, de décembre à mai, son atmosphère tropicale affectée par des épisodes de « brumes de sable du Sahara ». Ainsi, pendant deux à trois jours, la visibilité horizontale diminue drastiquement et l'atmosphère s'assèche. Existe-t-il un lien entre ces épisodes de pollution et l'admission de patients dans les hôpitaux pour syndromes respiratoires aigus ? Cette question est au cœur des programmes de recherche que l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) mène depuis quelques années avec différents partenaires dont Atmo - Guyane et l'Observatoire Homme - Milieu - Oyapock. Les travaux sont toujours en cours afin de caractériser les causes des syndromes respiratoires aigus lors des épisodes de poussières sahariennes à partir des données anonymisées de patients de l'hôpital Andrée Rosemon de Cayenne. Des campagnes de mesure des polluants anthropiques et naturels sont également effectuées dans l'Est et l'Ouest Guyanais dans le cadre du projet PROGYSAT sur lequel je vais revenir, de manière à caractériser leur répartition et établir une classification propre à chacune de ces régions frontalières.

Dans un tel contexte, on comprend l'importance de surveiller et d'anticiper ces brumes de sable. Le projet PROGYSAT de l'IRD dans lequel je porte un

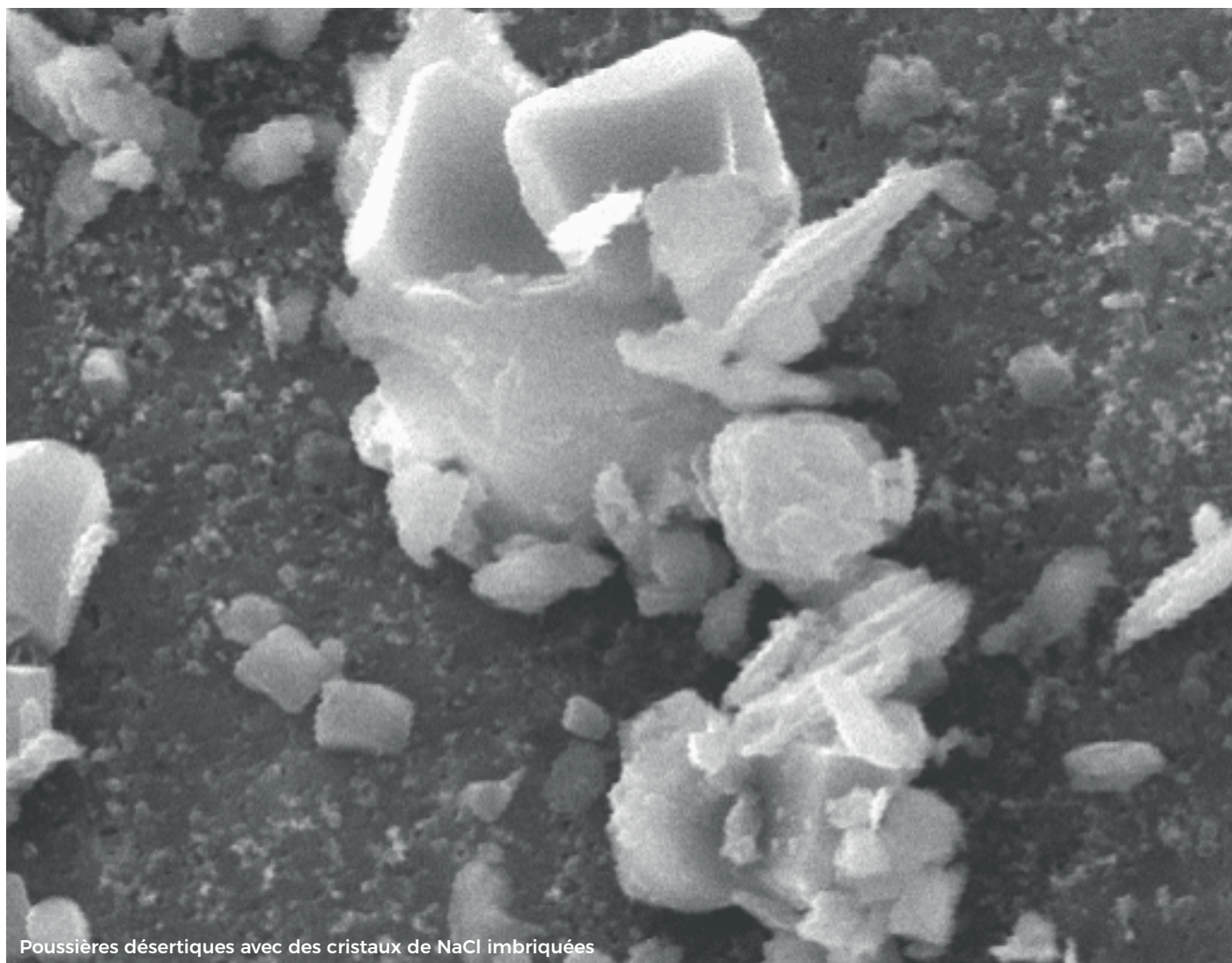
axe thématique intitulé « Protection du paysage en milieu amazonien par l'étude du respect des normes de pollution et le suivi des polluants anthropiques et naturels » vise ainsi à la mise en place d'un système de surveillance et de cartographie des polluants dans le bassin amazonien en appui d'Atmo Guyane. Au regard de la protection de la santé publique, la directive européenne s'appuie sur les recommandations de l'OMS : la concentration journalière en PM10 ne doit pas excéder le seuil de 50 µg/m³ plus de 35 jours par an. Les normes et objectifs de la France au regard de la qualité de l'air sont résumés dans le tableau établi par le Ministère de la Transition Écologique (Tableau 1). Dans les cas de l'île de Cayenne et de Kourou, le seuil de 50 µg/m³ est dépassé plusieurs fois dans l'année mais jamais plus de 35 jours par an jusqu'en 2022. Les recherches se poursuivent pour savoir ce qu'il en est dans les zones transfrontalières de la Guyane.

	Particules PM10 (en µg.m ⁻³)	Fréquence
Objectif de qualité	30	moyenne annuelle
Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	50	moyenne journalière (pas plus de 35 jours par an)
	40	moyenne annuelle
Seuil d'information et de recommandation	50	moyenne annuelle
Seuil d'alerte	80	moyenne journalière

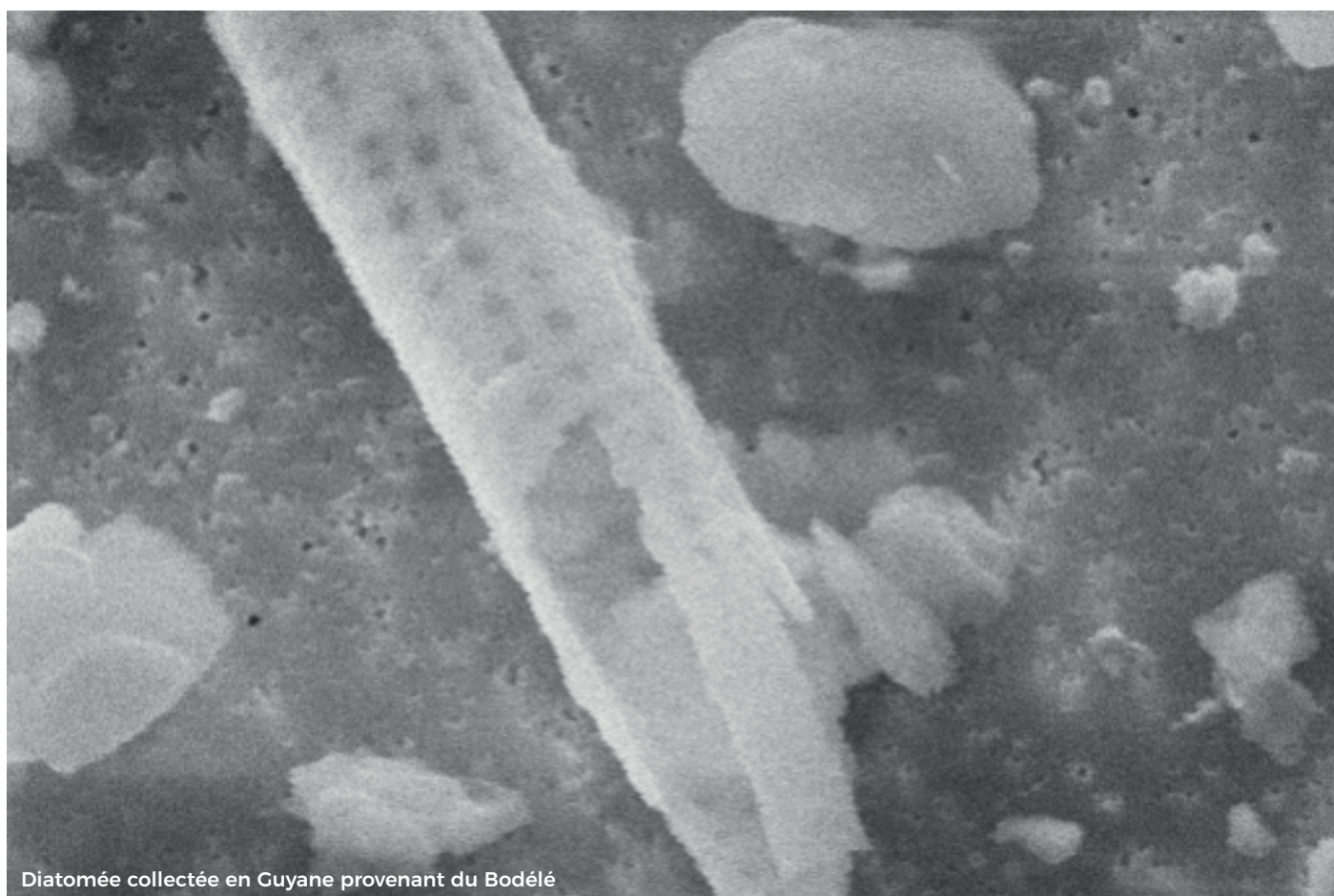
Tableau 1 : Les normes et objectifs de la France au regard de la qualité de l'air (Source Ministère de l'Ecologie)

Prévoir les épisodes de poussières : un challenge entre mesures et modélisation

Actuellement, ATMO Guyane a recourt au logiciel VACARM permettant une meilleure connaissance de la qualité de l'air. Celui-ci intègre le modèle de prévision PREV'AIR DROM (plate-forme nationale de prévision de la qualité de l'air). Lequel cumule à la fois les limites des modèles atmosphériques pour cette zone intertropicale et le manque de mesures de poussières. En effet, ce modèle a tendance à sous-estimer la concentration en particules polluantes. Les mesures réalisées dans quelques agglomérations situées sur la côte Atlantique (L'île de Cayenne et Kourou) sont extrapolées à la globalité du territoire guyanais grand



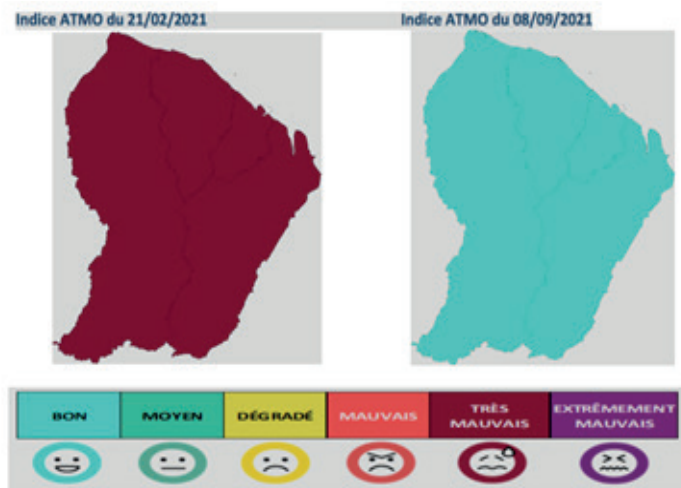
Poussières désertiques avec des cristaux de NaCl imbriqués



Diatomée collectée en Guyane provenant du Bodélé



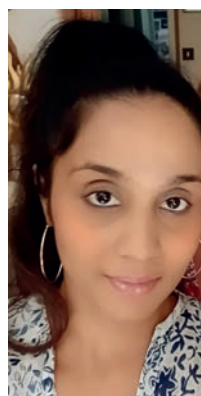
© Bernard Gissingier



Indice de pollution atmosphérique en Guyane du 21/02/2021 (très mauvais) et du 08/09/2021 (très bon).

Source : <https://www.atmo-guyane.org/>

comme un tiers de l'hexagone (Fig.1). C'est pourquoi ATMO Guyane a pour objectif de développer un modèle plus adapté aux contraintes locales. Il s'agit, entre autres, d'intégrer des mesures météorologiques faites pas satellite mais aussi des données de présence d'aérosols issues de satellites polaires équipés de radiomètres de hautes résolutions (TERRA, AQUA...) ou encore de Lidar (Calipso). Le but ? Prendre en compte la déperdition en fines particules en l'absence de points mesures au sol avant la fin de l'année 2025.



Marie-Line Gobinddass est titulaire d'un doctorat en Astronomie et Astrophysique de l'Observatoire de Paris. Elle a eu l'opportunité d'avoir une chaire d'excellence CNES/Université de Guyane et d'enseigner parallèlement à ses recherches sur l'étude de la cinétique d'Ariane V après le décollage de celle-ci. Elle est actuellement chef de projet sur un des axes thématiques de PRO-GYSAT à l'UMR ESPACE DEV intitulé protection du paysage en milieu amazonien par l'étude du respect

des normes de pollution et par le suivi des polluants anthropiques et naturels. Marie-Line Gobinddass est également Ingénieure de Recherche en Physique de l'Atmosphère à Hydro-Matters Guyane où elle travaille sur une meilleure connaissance des polluants dans les cours d'eaux et l'impact des aérosols sur les précipitations. Elle est aussi vice-présidente de la Canopée des Sciences de Guyane et membre nommée à Atmo Guyane.

En collaboration avec Damien Davy et Laura Orgambide du LEEISA (Laboratoire Ecologie, Evolution, Interactions des Systèmes Amazoniens), CNRS, Université de Guyane, IFREMER, 97300 Cayenne, French Guiana Observatoire Homme Milieu

Kathy Panechou est directrice d'ATMO Guyane, Atmo GUYANE Dégrad des Cannes, Rémire-Montjoly,



© Bernard Gissingier

Références

1. Anselmo, C. (2011). Imagerie satellitaire appliquée à la cartographie des aérosols en Guyane. Rapport de stage. Master Physique, Environnement, Atmosphère et Radioprotection, Université de Lyon.
2. Caquineau, S. (1997). Les sources des aérosols sahariens transportées au-dessus de l'atlantique tropical nord : localisation et caractéristiques minéralogiques. Thèse de doctorat, Université Paris 7
3. Euphrasie-Clotilde, L. et al., Atmospheric Environment, 224, 117354, 2020.
4. Ginoux, P. et al., Reviews of Geophysics, 50(3), 2012.
5. Molinie, J. et al., In AGU Fall Meeting Abstracts, Vol. 2018, pp. A11G-2304, 2018.

[Cliquer ici pour voir la vidéo](#)





Dynamique des sociétés amazoniennes dans leurs environnements et la gestion durable des territoires amazoniens



FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Erika BERANGER,

En Guyane, l'Institut Régional de Développement et du Travail Social (IRDTS) est seul en charge de la formation des travailleurs sociaux. Dans sa thèse commencée en 2018, Erika Béranger s'interroge sur la façon dont l'alternance intégrative, alliant théorie et pratique, participe à la construction identitaire des étudiants.

C'est un fait : la population guyanaise est en moyenne moins diplômée que celle de la France hexagonale. Selon les chiffres publiés par l'INSEE, au 1^{er} janvier 2021, 47,4 % des personnes de 15 ans ou plus ne possèdent aucun diplôme. Autre constat, le taux de chômage – de 21,2% – bien que stable, est très supérieur à celui observé en dans l'Hexagone et ce, en dépit des dispositifs mis en place dans le cadre de la politique

régionale. Les moins de 24 ans paient le plus lourd tribut : 57,2% sont sans travail dont 54,8% sans aucun diplôme. Ainsi, la question des recrutements se trouve au cœur des problématiques emploi-formation pour le territoire comme pour les individus.

Au vu des recherches que je mène depuis 2018 dans le cadre de ma thèse, deux orientations peuvent être



Institut Régional de Développement du Travail Social (IRDTS) à Cayenne

préconisées pour améliorer la situation. En premier lieu, les parcours de formation des individus pourraient être envisagés de manière globale en développant un maillage partenarial conséquent, constitué de partenaires du secteur du logement, de l'emploi et de l'insertion, de la petite enfance, etc. Cette dynamique leur permettrait d'être accompagné dans leurs différents univers sociaux afin de suivre une formation dans les meilleures conditions possibles. Dans un second temps, il serait intéressant d'accompagner les formateurs dans le cadre de leur montée en compétences sur l'évolution de leur métier en lien avec les besoins d'un public adulte en tenant compte des spécificités tant des personnes que du territoire.

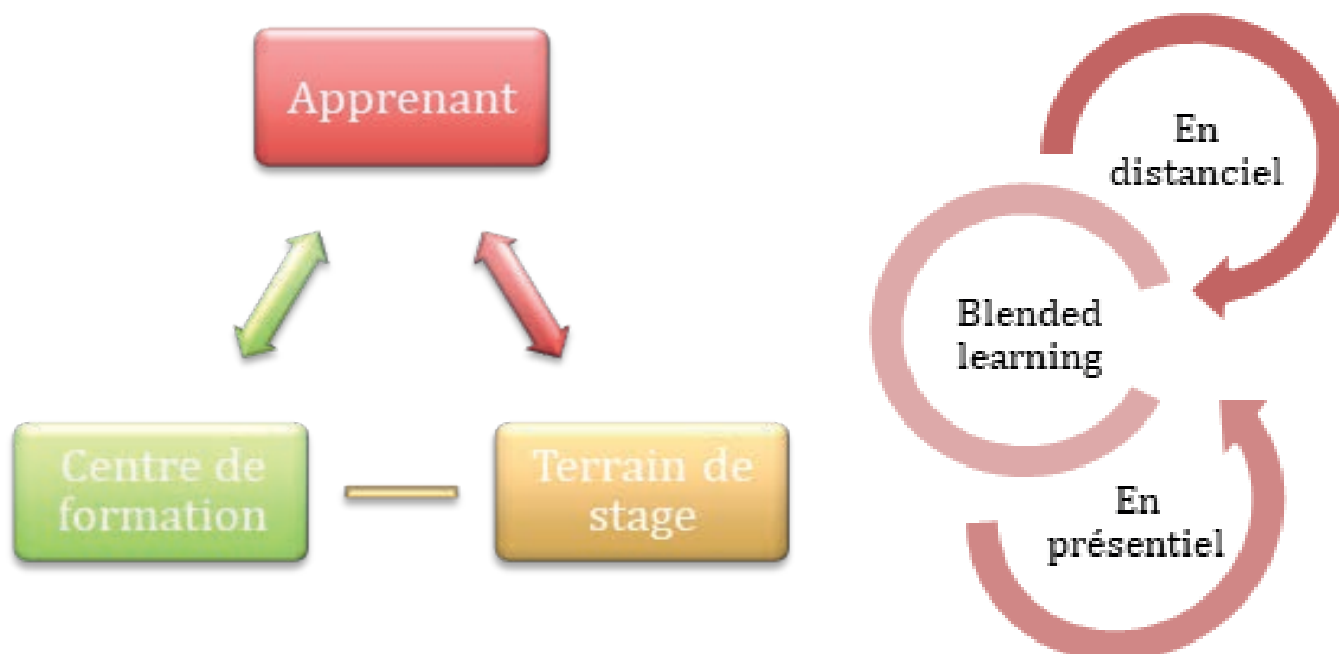
La formation au cœur d'un processus de construction identitaire

Appliquée au champ du travail social, la recherche en cours étudie la formation de l'identité professionnelle des éducateurs spécialisés et des assistants des services sociaux. Comment se construisent-ils durant leur formation au sein de l'unique école du travail social en Guyane, l'Institut Régional de Développement et du Travail Social (IRDTS)? Quelles sont leurs motivations à l'entrée dans cette formation et quel sens donnent-ils à leur engagement dans ces métiers, si particuliers, au cœur des vulnérabilités des populations? Ces questions en appellent d'autres, tout aussi fondamentales. Comment cerner le cheminement des formés à la croisée de considérations personnelles et professionnelles? Comment saisir ces réalités sans un contact direct et prolongé avec les acteurs concernés? Comment saisir ce qu'ils vivent, ce qu'ils ressentent, ce

qu'ils apprennent et ce qu'ils redoutent durant cette formation sans un échange authentique de paroles? L'outil entretien et le suivi de promotions sur une durée relativement longue nous ont paru tout à fait pertinents pour comprendre un tel univers. Ne pouvant séparer la personne de son environnement et de ses relations avec les acteurs qui l'entourent, il a fallu élargir la recherche vers les professionnels de la formation, et notamment les tuteurs de stage, incontournables dans le cadre de l'alternance, les formateurs chargés de la formation à dominante théorique, et les responsables pédagogiques et financeurs. En effet, le formé est inséré dans un tout avec lequel on interagit. Dès lors, au regard du contexte socio-économique, socio-politique et culturel guyanais dans lequel les acteurs évoluent, un questionnement général émerge au niveau de l'individu. Dans quelle mesure le sujet inscrit sa dynamique identitaire en situation de formation professionnelle? Lectures et travail de terrain permettent de comprendre et de formaliser deux aspects de cette expérience de formation. D'abord, cerner les différents types de motivations des formés et de postures (niveau d'implication et perception des enjeux). Ensuite, tenter de voir comment la formation aussi bien théorique que pratique fait évoluer les apprenants pour en faire des professionnels accomplis (figure 1).

Evolution législative et impact psychosocial

Depuis 2018, la formation professionnelle est régie par une réforme plaçant l'individu au cœur d'un processus de formation. Il en est l'acteur. Ce qui lui permet de choisir, avec différents moyens mis à sa disposi-



tion, les formations les plus adaptées à son parcours et à ses aspirations. Dès lors, on peut s'interroger sur le lien entre la notion même de formation (du latin *formatio* signifiant l'action de former pour atteindre un but précis) et ce qui constitue le propre de l'individu, autrement dit son identité. La formation répond avant tout à un besoin social pour l'individu de s'insérer dans la société en montant en compétences en fonction d'un but précis, un métier par exemple, l'incitant à se contraindre à répondre à un cadre. Cependant, nous ne pouvons par réduire cette conception à une distinction entre la sphère privée d'un côté et la sphère professionnelle de l'autre. La formation n'existe en effet qu'à partir du moment où il y a une implication de l'individu. Ces deux notions ne s'opposent pas mais sont constitutives et inhérentes à une même réalité.

Tensions entre les exigences de la formation et les contraintes personnelles

Ainsi, cette recherche permet d'entamer une réflexion sur la manière dont l'adulte en formation évolue notamment dans le cadre d'une formation se déroulant pour moitié en stage et pour autres moitié en école (35h par semaine). D'ailleurs, il est à noter que 60% des personnes suivies dans le cadre de cette recherche sont en reprise d'études. Elles ont une charge familiale et doivent trouver un job (souvent le soir et le week-end) pour compléter leurs revenus. Ainsi, les premiers résultats mettent en évidence le besoin d'un accompagnement global (au-delà de la partie pédagogique) des apprenants en formation car celui-ci s'inscrit dans une pluralité d'univers sociaux. Une tension peut donc naître entre le projet de formation et les exigences de la vie personnelle. Dès lors, la formation n'étant pas complètement séparée des autres « domaines de vie », les préoccupations se mêlant, le sujet pourrait être en situation de décrochage à cause d'un déséquilibre. Un dispositif d'accompagnement adapté pourrait ainsi être envisagé, représentant les différents domaines qui gravitent

autour de l'individu tels que le logement, l'emploi et l'insertion et la petite enfance afin de l'orienter/l'accompagner au mieux dans d'éventuelles difficultés tout au long de son parcours de formation (quelques exemples de dispositifs : cartographie, consortium de partenaires...). Par ailleurs, nous avons noté une nécessité pour les formés de bénéficier d'un étayage socio-pédagogique tout au long de leur parcours de formation. En effet, les formateurs ont un rôle primordial dans cet accompagnement. Pour y faire face, ils doivent être au fait de la formation pour adultes, du contexte interculturel propre au territoire nécessitant parfois des adaptations (en matière de supports et d'approches pédagogiques) et, bien entendu, une connaissance pointue des métiers préparés (en l'occurrence ceux d'éducateur spécialisé et d'assistant de service social). Dès lors, une formation pourrait leur être proposée de type « *blended learning* » (temps de formation en présentiel et en ligne) permettant ainsi de les accompagner dans leur montée en compétences tout en poursuivant leurs activités (figure 2). De tels dispositifs pourraient être transposés et adaptés à d'autres contextes dans l'hexagone ou à l'international.



Depuis 2018, **Erika BE-RANGER** est doctorante en sciences de l'éducation et de la formation au sein du laboratoire MINEA de l'université de Guyane. Dans ce travail, elle est accompagnée par Abdelhak Qribi,

MCF Habilité à Diriger des Recherches en sciences de l'éducation et de la formation. Titulaire d'un Master en sciences et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation avec une spécialité en sciences de l'éducation et de la formation d'adultes, elle travaille depuis 18 ans en formation pour adultes. Présente depuis plus de 10 ans sur le territoire guyanais, la formation pour adultes est selon elle indispensable pour répondre aux besoins en développement (quel que soit le secteur) du territoire guyanais.

La dynamique de la biodiversité en Amazonie et valorisation des ressources naturelles



LES FOURMIS, TÉMOINS DE LA RESTAURATION DES SITES MINIERES

Noah Dagron, Frédéric Petitclerc, Jérôme Orivel et William Montaigne

Alors que les projets miniers aurifères se multiplient en Guyane, la restauration des anciens sites miniers aurifères est un enjeu environnemental en Guyane. Les fourmis se révèlent de bons indicateurs biologiques du retour de la forêt.

L'exploitation minière aurifère est un secteur d'activité économique important du territoire guyanais. Principalement alluvionnaire, elle consiste à extraire l'or issu de la roche mère qui, par suite de l'érosion, se retrouve aujourd'hui dans les dépôts sédimentaires des cours d'eau. Mais cette extraction a un coût environnemental élevé : elle nécessite en effet une déforestation massive et un remaniement profond des sols et des cours d'eau sur de vastes surfaces. Ce qui, à plus long terme, engendre une érosion et une stérilisation des sols, un bouleversement des réseaux hydriques, une pollution des eaux, ou encore une perte de biodiversité animale comme végétale. D'où l'importance d'entreprendre rapidement des actions de restauration adéquates de ces sites miniers afin que la forêt puisse recoloniser ces milieux dégradés.

Aider la forêt à se réinstaller

SOLICAZ est un institut de recherche privé guyanais, spécialisé en ingénierie écologique et notamment en revégétalisation de sites dégradés. Tout projet de

réhabilitation commence par une expertise de terrain post-exploitation, après remise en place du cours d'eau et rebouchage des fosses d'exploitation (les « baranques »). L'objectif étant de caractériser les différents types de sols présents (texture, niveau d'hydromorphie, etc.) afin de sélectionner les espèces locales d'arbres les mieux adaptées à la future plantation. La deuxième étape consiste à les produire en pépinière. Les essences sélectionnées sont en majorité des légumineuses héliophiles ayant la capacité de se développer en pleine lumière sur des sols peu fertiles. Elles peuvent en effet utiliser l'azote atmosphérique pour leur propre croissance et le restituer au sol, d'où une amélioration de leur fertilité. Autre avantage : leur croissance rapide va apporter de l'ombrage qui permettra l'installation progressive d'espèces végétales sciaphiles, c'est-à-dire se plaisant à l'ombre. De plus, leurs fruits, très appréciés de la faune sauvage, vont favoriser la circulation d'animaux disperseurs de graines ramenant ainsi progressivement de la diversité faunistique et floristique forestière. Le but ultime de leur implantation est de favoriser le retour de la sylvogenèse, l'ensemble des processus dynamiques s'observant au sein d'un éco-



Identification des fourmis en laboratoire (CNRS/UMR EcoFoG)



Pose de « pitfall » sur site minier revégétalisé il y a 1 an. Il s'agit d'un pot rempli d'eau, de savon et de sel dans lequel les fourmis vont tomber lorsqu'elles passent à cet endroit.

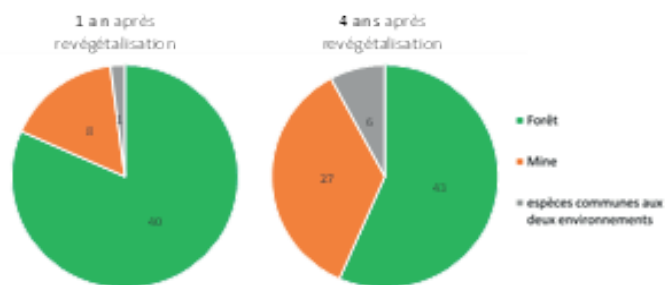


Figure 1: Richesse spécifique sur les sites miniers revégétalisés d'âges différents et en forêt naturelle

système forestier. Pour aider les plants à faire face aux conditions très peu favorables sur les sols miniers, SOLICAZ a développé des solutions de biostimulation afin que les plantes poussent plus vite et résistent mieux au stress environnemental induit par la sécheresse, la forte chaleur, l'acidité, etc. Comment ? En les associant avec des bactéries spécifiques et des champignons mycorhiziens locaux. Les plants, ainsi « boostés » sont ensuite plantés selon la stratégie de revégétalisation préalablement établie à la suite de l'expertise de terrain. Reste alors à suivre le retour de la forêt.

Les fourmis comme bio-indicateurs

Les recherches menées depuis de nombreuses années à l'UMR Écologie des Forêts de Guyane (EcoFoG) permettent d'avoir une bonne connaissance à l'échelle du territoire guyanais de la diversité et de la distribution des espèces de fourmis dans les différents écosystèmes naturels forestiers et de savanes, mais aussi dans ceux modifiés comme les pâturages. Cette connaissance permet d'attribuer des préférences écologiques à la plupart des espèces et donc de caractériser l'état d'un site par leur présence. Étant très abondantes dans des habitats variés où elles assurent de nombreuses fonctions écologiques, les fourmis se révèlent très sensibles aux changements environnementaux ce qui en fait de bons bio-indicateurs. Leurs communautés réagissent en effet rapidement à la moindre dégradation de leur

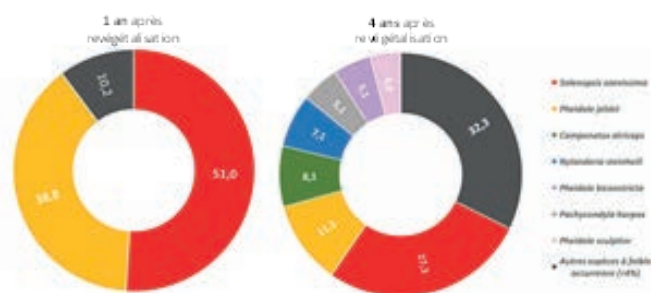


Figure 2: Pourcentage d'occurrences des espèces collectées dans les « pitfalls » sur les sites revégétalisés d'âges différents

milieu.

SOLICAZ, en collaboration avec la recherche académique, et en particulier avec l'UMR EcoFoG, a étudié le retour de la forêt sur deux sites miniers restaurés et revégétalisés par ses soins il y a un an et quatre ans en utilisant les communautés de fourmis comme bio-indicateurs de l'état environnemental. Concrète-

ment, des fourmis ont été piégées dans des gobelets remplis d'eau savonneuse enfoncés dans le sol (pièges « pitfalls ») selon un protocole défini (20 pièges sur 1200m²), répété trois fois sur chacun des deux sites et sur les forêts naturelles adjacentes (témoins naturels). Il s'avère que le nombre d'espèces différentes, ce que l'on appelle la richesse spécifique, de la forêt naturelle est nettement supérieure à celle du site minier revégétalisé voici un an où seulement 8 espèces de fourmis ont été recensées. Mais cette richesse spécifique grimpe à 27 espèces sur le site revégétalisé il y a quatre ans !

Autre constat, 90% des individus collectés sur le plus jeune site revégétalisé appartiennent aux espèces *Solenopsis saevissima* et *Pheidole jelskii*. Ce qui n'est pas surprenant, puisqu'elles sont caractéristiques des milieux ouverts. Mais après quatre ans, elles ne représentent plus qu'environ 1/3 des échantillons. Les deux autres tiers sont principalement des fourmis dites « forestières opportunistes », les premières de la forêt à coloniser de nouveaux milieux et qui sont souvent caractéristiques de forêts secondaires ayant subi de fortes perturbations. Elles appartiennent à un grand nombre d'espèces parmi lesquelles *Campo-*



Figure 3: Pourcentage d'occurrences de types de fourmis sur les sites revégétalisés d'âges différents

notus atriceps. Nectarivore et ne nichant jamais au sol, celle-ci témoigne de l'apparition sur site de ressources en nectar et de cavités naturelles (bois mort, branchages). La présence de quelques fourmis forestières « strictes » comme *Pheidole vorax* a été également détectée. Toutefois, il n'y a encore que très peu d'espèces communes avec celles de la forêt primaire naturelle adjacente composée en grande majorité de fourmis forestières strictes soulignant que le retour de l'écosystème forestier n'est pas encore complètement achevé.

L'utilisation des fourmis comme bio-indicateurs a montré ici une évolution progressive d'un environnement nu et dégradé vers un retour progressif à un environnement forestier. Cela souligne que des actions de restauration et de revégétalisation adaptées permettent d'aider effectivement au retour de la forêt. Ces résultats sont maintenant à mettre en parallèle avec les signaux donnés par d'autres bio-indicateurs qui sont en cours de suivi sur ces mêmes sites : activités microbiologiques des sols, retour de la diversité végétale forestière, retour des amphibiens et des mammifères. Une histoire à suivre donc.



Vue aérienne d'une mine revégétalisée il y a 4 ans ©Bernard Gissinger



Noah Dagron, Étudiant de 3^e année ISTOM et stagiaire à Solicaz



William Montaigne, Ingénieur de recherche Solicaz.

A photograph of a long, narrow, vaulted corridor, likely inside a historical building or prison. The walls are light-colored and show signs of wear and cracking. The ceiling is a series of high, arched vaults. On the left and right sides, there are rows of arched openings, some of which appear to be windows or small doors. A central door is visible at the end of the corridor. The lighting is dramatic, with strong highlights and deep shadows.

Initiatives

LE RÉGIME SPÉCIAL DES DÉLINQUANTS MINEURS

Claire Palmiste

La gestion particulière de la délinquance juvénile en Guyane est étroitement liée aux moyens limités de la colonie. C'est l'une des conclusions de Claire Palmiste qui mène une étude comparative sur cette question dans les anciennes colonies françaises et britanniques d'Amérique.

Face aux nombreux questionnements sur l'ampleur de la délinquance juvénile en Guyane française (1), il est important de comprendre comment les mesures de rééducation des mineurs délinquants y ont été mises en place. En France hexagonale, la loi du 22 juillet 1912, fixait la majorité pénale à 18 ans et instaurait le régime de liberté surveillée. Cette loi fut renforcée par l'ordonnance du 2 février 1945 qui établit l'irresponsabilité pénale des mineurs de moins de dix-huit ans et la création de la direction de l'éducation surveillée au sein du ministère de la Justice. L'ordonnance de 1945 permettait aux mineurs délinquants de ne plus dépendre de l'administration pénitentiaire.

Ces lois reflétaient la volonté du législateur d'éloigner les mineurs délinquants de l'influence jugée « malsaine » des prisons, en proposant des mesures de rééducation et de placement (remise des mineurs à leurs parents, placement dans un établissement public ou privé d'éducation, remise au service de l'assistance à l'enfance, placement en internat...). Qu'en était-il pour la Guyane ? Avait-elle une situation singulière ou au contraire, observe-t-on le même processus qu'en Mar-

tinique et en Guadeloupe ?

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche longitudinale dont le but est de comparer la gestion de la délinquance juvénile sur des territoires anciennement colonisés par les Français et les Britanniques dans les Amériques. La première partie de la recherche a révélé que le statut des colonies de Martinique et de Guadeloupe, régies par Le Senatus Consulte du 3 mai 1854, avait conditionné leur gestion des mineurs délinquants au XXe siècle. En effet, alors que les mesures de protection et de liberté surveillée étaient appliquées dans la Métropole depuis la loi du 22 juillet 1912, elles ne le furent que très tardivement aux Antilles françaises (à partir de 1936 en Martinique). L'ordonnance de 1945 ne fut appliquée aux départements d'outre-mer que plus tard encore par la loi n° 51-687 du 24 mai 1951. La situation particulière de la Guyane en tant que colonie pénale, accueillant les condamnés à la peine des travaux forcés à partir du 30 mai 1854, puis à partir du 27 mai 1885, les relégués récidivistes jugés « incorrigibles » et voués à l'exil, une fois leur peine purgée (2) conduit à s'interroger sur l'existence d'un modèle

particulier de gestion des mineurs délinquants. La première hypothèse avancée pour expliquer l'absence de sources et d'études historiques sur cette question est que le bagne aurait servi d'effet de miroir dissuasif. Ainsi, le faible nombre de mineurs délinquants aurait retardé la mise en place des mesures de rééducation. Gaston-Jean Bouvenet souligne l'effet dissuasif de la proximité du bagne (3). Selon lui, celle-ci faisait craindre un taux élevé de mineurs délinquants sur le territoire, mais il n'en fut rien. Contrairement aux Antilles françaises, en Guyane, la loi du 22 juillet 1912 avait été appliquée par décret du 30 novembre 1928. Onze mineurs délinquants furent traduits devant le tribunal entre 1933 et 1934 avec la condamnation de sept d'entre eux pour vol et de quatre autres pour des actes de violence (coups et blessures) (3). La seconde hypothèse serait que le manque d'infrastructures adaptées aurait poussé la colonie à placer ces mineurs délinquants en foyer avec d'autres enfants assistés ou à les envoyer en prison.

Une rivalité entre religieux et laïques

Dans un premier temps, il est essentiel de dresser le bilan de la situation aux Antilles françaises dans la première moitié du XX^e siècle. Les premiers résultats publiés (4) ont révélé que les choix stratégiques budgétaires avaient conduit les autorités coloniales à privilégier les congrégations religieuses pour la mise en place du dispositif de rééducation des mineurs délinquants. L'Association Protection de l'Enfance, dirigée par l'Église, fut fondée en Martinique le 20 décembre 1928 et sa création coïncida avec l'ouverture de La Tracée, foyer d'accueil pour jeunes délinquants. L'Association de Protection de l'Enfance, également présidée par l'évêque, fut créée en 1935 en Guadeloupe. Nonobstant le rôle central des congrégations religieuses, la rééducation des mineurs délinquants fut le terrain de rivalité entre religieux et laïcs qui souhaitaient investir ce domaine. Les foyers (Saint-Jean-Bosco, Notre Dame de Grâce en Guadeloupe et La Tracée en Martinique) représentaient un réceptacle où cohabitaient enfants victimes et coupables, en dépit d'une volonté de séparer spatialement ces catégories. Les archives judiciaires et diocésaines révèlent, une tendance sur les deux territoires à privilégier les peines de prison avec sursis assorties d'amendes, le placement dans les foyers d'accueil ou le retour des enfants dans leur famille. Ces choix stratégiques de placement étaient motivés par l'absence d'infrastructures adéquates pour recevoir les mineurs.

Il est donc pertinent d'examiner la mise en place progressive des mesures éducatives à l'attention des mineurs délinquants en Guyane française. Alors que le bagne fermait ses portes en août 1953, le Département de Guyane et l'Orphelinat de Montjoly, géré par la Mission catholique, signaient une convention le 17 décembre 1954 pour l'accueil « des pupilles de sexe masculin ayant atteint l'âge scolaire et relevant du service de l'assistance à l'enfance » (5). Cette coïncidence peut paraître fortuite. Néanmoins, c'est à partir de l'établissement de l'orphelinat que se dessinèrent

progressivement les mesures éducatives à l'attention des mineurs délinquants. Un rapide historique de l'action de la Mission catholique dans le domaine de la protection de l'enfance permet de comprendre le processus.

En effet, c'est en 1938 que le père Barbotin fonda l'Orphelinat de Cayenne. Néanmoins, quatre années plus tard, les locaux devenus exigus motivèrent la Mission à envisager une extension du foyer à Montjoly pour accueillir les garçons. La cession gratuite à la colonie de terrains appartenant à Mgr Courtay et au Révérend père Barbotin à la colonie pour la construction d'une école d'agriculture et d'artisanat rural à Montjoly (JO, n°11 du 14 mars 1942) fut officialisée en août 1942 sous le régime de Vichy. L'école fut remplacée par l'Orphelinat agricole de Montjoly en juin 1948 par la signature d'une convention entre le Département et la Mission catholique. En avril 1954, les infrastructures de l'Orphelinat permirent d'envisager la création d'un foyer pour l'accueil temporaire de 12 enfants surveillés et sous tutelle administrative, âgés au moins de 6 ans. Une convention fut également signée le 17 décembre 1954 pour l'accueil, l'entretien (frais à la charge du service de l'assistance à l'enfance) et l'éducation de pupilles de l'État, âgés de 14-17 ans, et inscrits au centre d'apprentissage agricole.

Les foyers Don Bosco

C'est le 15 mai 1963, que les Foyers Don Bosco furent fondés. Gérés par l'Association d'aide sociale et de protection de l'enfance en danger, inadaptée et délinquante, l'association loi 1901, était domiciliée à l'ancien Orphelinat de Montjoly. L'année suivante un petit foyer pour garçons délinquants contenant 20 lits fut construit (1964). En janvier 1965, le foyer de rééducation des garçons faisait partie intégrante des foyers Don Bosco et recevait uniquement des mineurs délinquants de 14-18 ans confiés par la justice. En contrepartie, la justice exigea le recrutement d'un éducateur spécialisé, car jusque-là l'encadrement des mineurs était assuré par un surveillant et trois prêtres qui avaient la fonction de moniteurs. Entre 1965 et 1968, la Mission fit construire le foyer Sainte Rita pour l'accueil des filles délinquantes. En novembre 1969, le foyer fut transformé en un dortoir pour jeunes étudiants, travailleurs et mineurs assistés, car la congrégation du Bon Pasteur qui devait la diriger s'était désistée. Comme observé aux Antilles françaises, les foyers Don Bosco étaient un espace de cohabitation entre plusieurs catégories d'enfants : des pupilles de l'état, des mineurs assistés, des mineurs confiés par le juge des enfants et des mineurs relevant de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante. Une séparation spatiale était établie entre les enfants abandonnés et les mineurs délinquants logés dans des bâtiments distincts. À l'intérieur des bâtiments, une autre division était opérée car selon le règlement intérieur, « leur répartition par chambre devait tenir compte d'une certaine homogénéité d'âge et de développement physique et intellectuel » (5).

Le rôle incontournable joué par les religieux dans la gestion des mineurs délinquants se justifie par leur



C.Palmiste-Vue des bâtiments anciens foyers Don Bosco, 2022 © Nicolas Vignier

mission apostolique, mais également par leur statut qui les désignait comme acteurs majeurs dans ce domaine.

La Guyane, une exception

La loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État a été étendue en 1911 à la Martinique, à la Guadeloupe et à la Réunion, mais pas à la Guyane. Ce territoire est soumis à deux anciens textes qui reconnaissent le seul culte catholique et la rémunération des prêtres y officiant. L'ordonnance royale du 27 août 1828 donne pouvoir au gouverneur de la Guyane française pour : « veiller au libre exercice et à la police extérieure du culte, et pourvoir à ce qu'il soit entouré de la dignité convenable ». En outre, la loi du 13 avril 1900, portant fixation du budget général des dépenses et recettes de l'exercice 1900, a transféré la rémunération des prêtres à la colonie de Guyane. Même si cette disposition a été remise en question après la fusion du département et de la région en une collectivité unique en fin 2015, l'obligation de rémunération du clergé en Guyane française demeure.

Les foyers Don Bosco, gérés par l'association d'aide sociale et de protection de l'enfance en danger, inadaptée et délinquante, était placée sous la présidence

de l'évêque de Cayenne. Le conseil d'administration était composé principalement de religieux et de quatre membres délégués (juge des enfants, directeur de la sécurité sociale, directeur du service agricole et deux conseillers généraux, désignés par le Conseil général).

Les foyers avaient pour mission l'éducation, la rééducation et la formation professionnelle des pensionnaires. Ainsi, les garçons recevaient une formation en menuiserie, maçonnerie, jardinage et élevage, le but étant d'en faire de petits agriculteurs ou artisans qui contribueraient au développement du territoire.

Que sait-on des mineurs appréhendés pour des délits ou des crimes et qui ont comparu devant le tribunal des enfants ? Les jugements du Tribunal pour enfant, consultés avec la permission des Archives territoriales et du Tribunal de Cayenne, représentent une source d'informations capitale pour appréhender la gestion des mineurs délinquants en Guyane française entre 1957 et 1964. Nous ne proposerons ici qu'un bilan des décisions du tribunal en 1957. Les 14 mineurs présentés devant le juge des enfants en 1957 étaient âgés de 10 à 19 ans et comparaissaient en majorité pour vol (11), violence et voie de fait (1), vagabondage (1) et demande de levée de la liberté surveillée pour cause de mariage (1). Dans la majeure partie des cas, le juge des enfants les remettait à l'un des parents en



©Fabienne Lemarchand-Copreaux

leur imposant des amendes comprises entre 2725 francs et 7835 francs. Sur les 14 mineurs, une mineure fut appréhendée pour vagabondage et fut placée à l'Assistance publique pendant un an, la mesure pouvant être annulée si elle se mariait. Le choix stratégique de remise des mineurs à un de leurs parents révèle le manque de structure d'accueil. Néanmoins, l'imposition d'une forte amende servait à dissuader les mineurs délinquants à la récidive. L'analyse des décisions du Tribunal est en cours et devrait vérifier si, à partir de la création des Foyers Don Bosco en 1963, le juge des enfants y plaçait des mineurs.

Une gestion de la délinquance embryonnaire

Dans les années 1970, Les Foyers Don Bosco traversèrent une période tendue avec la tutelle justice qui préconisait d'éloigner les mineurs assistés de l'environnement potentiellement nuisible des foyers et de les placer dans des familles offrant davantage de garantie de stabilité. Le juge des enfants, Ribeton, proposait également d'orienter les Foyers Don Bosco exclusivement vers l'accueil de mineurs caractériels et délinquants, impossibles à placer dans des familles, à la suite de plaintes de riverains qui dénonçaient le laxisme des foyers : « Les mineurs confiés à votre association sont totalement livrés à eux-mêmes, ne sont aucunement surveillés par les éducateurs qui en ont la charge, circulent en bandes de jour et de nuit dans les campagnes ou sur la plage, commettent de nombreuses infractions à la loi pénale, s'emparant de ce qui leur tombe sous la main ou commettant des actes de vandalisme » (6).

Outre des querelles interpersonnelles, la crise entre l'autorité de tutelle qui plaçait les mineurs délinquants aux foyers Don Bosco et l'autorité ecclésiastique qui en assurait la gestion, mit en évidence une gestion de la délinquance juvénile en Guyane encore embryon-

naire, comparée aux Antilles françaises, où les éducateurs spécialisés s'imposaient pour l'encadrement des mineurs.

La Guyane française présente bien un modèle distinct de gestion des mineurs délinquants, avec un rôle central joué par les congréganistes, même après la départementalisation. Certains éléments demeurent communs sur les 3 territoires : la polyvalence des foyers, lieux communs de gestion à la fois des enfants assistés, orphelins et délinquants. Ce point commun dénote l'absence de prise en compte des besoins spécifiques des mineurs délinquants sur ces territoires. Les Foyers Don Bosco ont connu une évolution en foyer de l'enfance (Centre d'Accueil et d'Education de Remire-Monjoly, Le Courbaril, puis le Service d'Action Educative Nouvel Horizon, AGAEJEF).

Claire Palmiste est maîtresse de conférences en études anglophones à l'Université de Guyane. Ses recherches actuelles portent sur la gestion de la délinquance juvénile sur des territoires des Amériques anciennement colonisés par les Français et les Britanniques.

(1) Rapport CNAPE, 2020

(2) J.L Sanchez, Les « incorrigibles » du bagne colonial de Guyane : genèse et application d'une catégorie pénale, Genèse n°91, 2013

(3) G.-J. Bouvenet, La Minorité pénale dans les colonies françaises, 1936

(4) C. Palmiste, « Qu'on leur donne du pain, de l'instruction et de la foi: Réponse de l'Église face aux problèmes des jeunes inadaptés en Guadeloupe (1935- 1990) », Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe, n°179, 2018 ; « Les mineurs devant le tribunal de première instance en Martinique (1937-1944): enjeux et stratégies », Criminocorpus, 2020.

(5) Archives territoriales de Guyane, Archives du Diocèse de Cayenne

(6) Rapport de police, 1976. Archives territoriales de Guyane, Archives du Diocèse de Cayenne



Publications

QUAND L'UNIVERSITÉ DE GUYANE COLLABORE AVEC LA CÉLÈBRE ENCYCLOPÉDIE EN LIGNE WIKIPÉDIA...

Marie LATOUR, directrice adjointe du Service de la Documentation de l'Université de Guyane

Depuis un an, le Service Commun de la Documentation s'est lancé dans un projet de collaboration avec l'encyclopédie en ligne libre Wikipédia.

Ses objectifs ? Faciliter la réutilisation des compétences documentaires des étudiant-e-s en les faisant collaborer directement sur Wikipédia, documenter l'encyclopédie d'informations fiables sur la Guyane, et favoriser l'acquisition d'une culture numérique chez les étudiants. En partenariat avec le DFR LSH, certaines formations de l'INSPE et le laboratoire MINEA, le SCD accueillera au cours du premier semestre 2021 quatre missionnaires : Alexandre Hocquet, professeur des universités à l'Université de Lorraine, et spécialiste français de Wikipédia, Adelaïde Calais, chargée de mission « Diversité et Francophonie » au sein de l'Association Wikimedia France, et Ivonne Gonzalez et Gala Mayi-Miranda, co-fondatrices du mouvement « Noircir Wikipédia » et membres actives des « Sans PagEs ».

Ces missionnaires interviendront respectivement dans leurs domaines de compétences sur Wikipédia. Ainsi, Alexandre Hocquet dressera un portrait historique et sociologique de l'encyclopédie en ligne. Adelaïde Calais exposera les soubassements administratifs et financiers de Wikipédia, et fera un point sur les outils linguistiques, tel « Lingua Libre », développés par Wikimedia France pour permettre une meilleure documentation des langues régionale. Et enfin, Ivonne Gonzalez et Gala Mayi-Miranda feront travailler concrètement les étudiant-e-s autour de l'alimentation des pages en ligne pour une meilleure représentation des femmes afro-descendantes. Dès la semaine prochaine, lundi 25 janvier 2021, nous aurons le plaisir d'accueillir le premier d'entre eux, Alexandre Hocquet, pour ouvrir le bal.

Ces projets s'articuleront dans un premier temps plus spécifiquement autour de deux promotions :

d'abord, le Master 1 « Civilisation, cultures et société » qui, répondant au séminaire « Féminismes postcoloniaux », s'attacheront à donner une meilleure représentation des femmes afro-descendantes guyanaises dans Wikipédia. Ensuite, les étudiant-e-s du DU « Cultures et Langues régionales » effectueront leurs premières contributions dans le Wikipédia en langue créole guyanais qui a ouvert l'année prochaine.

Cependant, ce projet ne peut que s'enrichir de nouvelles collaborations, et tous les intervenants seront à la disposition des enseignant-e-s et des étudiant-e-s qui souhaiteraient ajouter leur pierre à l'édifice !





FAITS & CHIFFRES: L'UNIVERSITÉ DE GUYANE



Une Université jeune en plein exercice depuis le 1^{er} Janvier 2015

www.univ-guyane.fr/universite/a-propos-de-luniversite-de-guyane/



74

enseignants/
lecturers



64

chercheurs/
researchers et
70 doctorants/
doctoral (PhD)
students
(2020/2021)



4 700

étudiants/
students



135

personnels
administratifs/
administrative
employees



2

Campus/
campuses,
Cayenne
et Kourou
(Bois Chaudat)



4

grands pôles
de recherches
centrés sur les
problématiques
amazoniennes

**La dynamique de la biodiversité en
Amazonie et valorisation
des ressources naturelles**

**La santé et écologie de la santé
en milieu tropical**

**La dynamique des sociétés
amazoniennes dans leurs
environnements et la gestion
durable des territoires amazoniens**

**Les technologies innovantes
en environnement amazonien
et technologies bio-inspirées**



Campus Troubiran - BP 20792
97336 Cayenne Cedex

www.univ-guyane/fondation.fr
@ : fondation@univ-guyane.fr